

La Vallée de la Seine, Les châteaux de défense de Port-Mort à Venables

Les châteaux de défense constituent un patrimoine remarquable de la Vallée de la Seine avec son représentant le plus majestueux : Château Gaillard. Son histoire est expliquée en fiche « Connaissance de l'Eure n°8 et 9 ». Les sites de Port-Mort « Connaissance de l'Eure n°82 » et celui plus enfoui du Château de Gaillon complètent un nœud défensif qui permet, encore, aujourd'hui, d'expliquer la manière dont Français et Anglais se sont affrontés à la fin du XII^e siècle, voir « Connaissance de l'Eure n°83 ».

Entre 1190 et 1191, les rois français et anglais, Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, partent ensemble aux croisades suite à une injonction papale. Le roi français réussit à revenir plus tôt et en profite pour attaquer les frontières normandes. Il souhaite regagner ces possessions que ses prédécesseurs ont livré aux Vikings en 911 mais qui sont, depuis lors, également possession du roi d'Angleterre. Cette évolution territoriale est liée à la prise de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant en 1066 à Hasting. De duc de Normandie, il devient Roi d'Angleterre. Philippe Auguste ne supporte plus cette situation et commence à rogner le duché Normand par le sud et l'est.

Le temps que Richard réussisse à revenir en Normandie, Philippe Auguste a gagné la Seine. Ce n'est que sa défaite à Freteval qui l'arrête. Mais Richard est obligé de céder, lors du Traité de Gaillon en 1196, les territoires d'Ivry la Bataille, de Gisors, de Vernon, de Gaillon, de Nonancourt et de Neaufles. En fait, le duché Normand est bien amputé et Philippe Auguste ne souhaite pas s'arrêter.

Richard Cœur de Lion voit alors le site des Andelys comme un moyen à la fois de fortifier son territoire et de montrer sa puissance toujours présente. Mais le site des Andelys est alors possession des archevêques de Rouen qui ne le laissent pas le clore. Il faudra attendre 1197 pour que ces derniers acceptent la négociation et laissent Richard fortifier le site (voir à ce propos les fiches Les Essentiels Connaissance 8 et 9).

Le décès en 1199 de Richard laisse la place à la stratégie offensive de Philippe Auguste qui n'a pas, en Jean Sans Terre, un ennemi aussi fin militairement que Richard, notamment du fait de la non-assistance des barons normands à sa cause. Philippe Auguste avance ses pions en prenant le poste avancé de Boutavent (face à Tosny) et aussi en construisant le château neuf de Port Mort (voir à ce propos la fiche Les Essentiels Connaissance 82). Il enserrait progressivement le site de Château Gaillard. Il faut également penser aux mottes féodales du Thuit et de Venables qui font de ce secteur l'un des endroits les plus défendus militairement à cette période en Normandie.

Le siège en 1203 et la prise en 1204 de Château Gaillard font tomber dans l'escarcelle française le territoire normand et, même si le site de Château Gaillard redevient anglais en 1419 et 1429 puis 1430 et 1450, il ne fera plus l'objet de luttes aussi symboliques que ne l'a été la prise de 1204. En effet, cette date clôt la période du duché de Normandie (911-1204).

Le symbole est si important que les rois de France n'auront cessé de démanteler ce site pour empêcher toute velléité militaire, tout en conservant le donjon, symbole de puissance. Ce sera aussi le seul château édifié qui ne sera pas doublé d'un château de loisirs durant les siècles suivants, au contraire de la Roche-Guyon, du Landin, de Tancarville...

Que reste-t-il aujourd'hui de ces châteaux de défense ?

	<p>Port-Mort</p>	<p>Propriété communale. Non accessible au public car dommages dus aux fouilles sauvages (problèmes liés aux détenteurs de détecteurs de métaux qui saccagent les sites archéologiques) et présence de risques du fait de la falaise. Ouverture ponctuelle sous contrôle de la mairie. Possibilité de lancer une recherche archéologie très intéressante. Très beau panorama vers Vernon, on voit les méandres de la Seine. Site majeur en terme historique et paysager.</p>
	<p>Île aux bœufs en face de Port-Mort</p>	<p>Propriété privée. Non accessible au public. Reste de traces d'édificiations liées à la période du duché Normand.</p>
	<p>Château de Gaillon</p>	<p>Propriété de l'État. Ouvert au public. Les parties les plus intéressantes de la période médiévale sont soit visibles (doutes), soit enfouies. Panorama remarquable. Premier château de la Renaissance Française.</p>
	<p>Île de Boutavent</p>	<p>Propriété privée. Réserve naturelle. Non accessible au public.</p>
	<p>Château Gaillard</p>	<p>Propriété publique (État et commune). Ouvert au public. Problèmes de dégradations récurrentes du site, d'où nécessité de fermeture. Volonté de mise en valeur de ce site remarquable. Site symbolique pour la Normandie. Panorama majeur sur la boucle de la Seine.</p>
	<p>Île face au Petit Andely – Chaîne d'Or</p>	<p>Propriété privée. Non accessible et non ouvert au public. La référence à la chaîne qui bloquait la Seine est faite par le restaurant la Chaîne d'Or qui se trouve sur le quai au Petit Andely.</p>
	<p>Motte de Venables</p>	<p>Propriété publique (commune). Ouvert au public. Mise en valeur à réaliser. Site préservé.</p>